|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 22 février 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 12**  COM 12/HO  +41 22 730 6356 +41 22 730 5853 [tsbsg12@itu.int](mailto:tsbsg12@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
|  |  | **Copie:**   * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T   - Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 12 de l'UIT-T  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Appel à participation de la Commission d'études 12 concernant un modèle d'opinion pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif** |

|  |  |
| --- | --- |
| Suite à donner: | Prière de répondre le **14 mars 2013** au plus tard |

Madame, Monsieur,

1 Dans le cadre de la Question 14/12, la Commission d'études 12 de l'UIT-T a l'intention de mener des travaux en vue d'élaborer un modèle d'opinion pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif. Ces travaux sont importants pour l'élaboration d'une nouvelle Recommandation (P.NAMS-PD) relative à l'évaluation de la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif.

2 L'appel à participation concernant le modèle d'opinion pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif figure dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire.

3 Je vous serais reconnaissant de bien vouloir indiquer, au plus tard le 14 mars 2013, par courriel, aux Corapporteurs par intérim pour la Question 14/12, M. Jörgen Gustafsson ([jorgen.gustafsson@ericsson.com](mailto:jorgen.gustafsson@ericsson.com)) et M. Alexander Raake ([alexander.raake@telekom.de](mailto:alexander.raake@telekom.de)), si vous avez l'intention de participer à ces travaux.

4 Si vous souhaitez obtenir des détails ou des précisions supplémentaires sur cet appel à participation, nous vous prions de vous adresser aux Corapporteurs par intérim pour la Question 14/12, M. Jörgen Gustafsson ([jorgen.gustafsson@ericsson.com](mailto:jorgen.gustafsson@ericsson.com)) et M. Alexander Raake ([alexander.raake@telekom.de](mailto:alexander.raake@telekom.de)), ainsi qu'au secrétariat de la Commission d'études 12 ([tsbsg12@itu.int](mailto:tsbsg12@itu.int)).

5 Je tiens à souligner l'importance de votre participation à ces travaux. Vous aideriez ainsi la Commission d'études 12 à élaborer un modèle d'opinion pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 12)

Appel à participation concernant un modèle d'opinion pour l'évaluation de  
l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle  
des signaux vidéo à téléchargement progressif

Introduction

La série P.120X.Y de Recommandations a été élaborée au titre de la Question 14 de la Commission d'études 12 afin de pouvoir surveiller la qualité de la transmission audiovisuelle en continu basée sur UDP. Créés à partir de 39 bases de données, les modèles se sont avérés donner lieu à une évaluation précise de la qualité perçue par les utilisateurs. Ils prédisent la qualité compte tenu du codage, de la perte de paquets et des artefacts de remise en tampon. Les durées de séquence d'origine pour lesquelles il est recommandé d'utiliser les modèles P.120X.Y sont comprises entre 8 et 24 secondes.

Pour l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la qualité des signaux vidéo à téléchargement progressif, deux types de dégradations doivent être prises en considération dans le cadre d'une nouvelle tâche menée au titre de la Question 14/12: la dégradation liée au codage et au contenu correspondant et les remises en tampon/blocages, et il convient aussi de commencer à s'intéresser à des durées de séquence d'origine plus longues. En ce qui concerne la dégradation liée au codage et au contenu correspondant, les normes P.120X.Y ont été évaluées sur la base d'un vaste ensemble de données. Aussi, ce cas de transmission sans erreur est considéré comme étant bien couvert par les modèles P.1201 et P.1202. En revanche, en ce qui concerne les signaux vidéo à téléchargement progressif, il existe de nouvelles combinaisons de résolutions vidéo et des structures de blocage particulières, qui ne sont actuellement pas couvertes par les modèles P.1201 et P.1202. Par conséquent, de nouveaux résultats sont nécessaires pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité des signaux vidéo à téléchargement progressif.

Le présent appel a pour objet de lancer une invitation à participer aux travaux de normalisation menés au titre de la Question 14 de la Commission d'études 12 de l'UIT‑T en vue de l'élaboration d'un modèle d'opinion pour l'évaluation de l'incidence des remises en tampon/blocages sur la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif. Ces travaux sont importants pour l'élaboration d'une nouvelle Recommandation (P.NAMS-PD) relative à l'évaluation de la qualité audiovisuelle des signaux vidéo à téléchargement progressif. Pour ces travaux, il est prévu de se baser sur les parties codage des modèles décrits dans la série P.1201 de Recommandations, qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation approfondie. Pour les remises en tampon propres au téléchargement progressif, et l'intégration correspondante avec la qualité de base liée au codage, de nouveaux participants sont invités à contribuer aux travaux menés au titre de la Question 14/12. Le Groupe chargé de la Question 14/12 prévoit d'examiner en détail et de définir d'un commun accord la plage des durées de séquence d'origine et le traitement associé à la prochaine réunion de la CE 12 de l'UIT‑T qui se tiendra en mars 2013 à Genève. Comme pour l'élaboration des normes "P.NAMS" et "P.NBAMS", des grandes lignes seront établies pendant cette réunion. Toutes les parties intéressées sont donc vivement encouragées à participer à la réunion. On trouvera les informations relatives à la réunion à l'adresse:   
<http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/12/Pages/default.aspx>.

Avant-projet de calendrier

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Appel à participation | Mi-février 2013 |
| 2 | Indication de participation | 14 mars 2013 |
| 3 | Grandes lignes stables | Fin mars 2013 |
| 4 | Consentement concernant la nouvelle Recommandation | Décembre 2013 |

Participation

Les participants sont invités à s'adresser aux rapporteurs pour la Question 14/12 pour exprimer leur souhait de participer à ces travaux, s'abonner à la liste de diffusion relative à la Question 14/12 ([t13sg12q14@lists.itu.int](mailto:t13sg12q14@lists.itu.int)), et participer aux communications conférence relatives à ladite Question. Les parties intéressées sont priées de bien vouloir indiquer aux Corapporteurs avant le 14 mars 2013 si elles souhaitent participer, afin qu'il soit bien tenu compte de leur intention de participer dans la planification des travaux menés au titre de la Question 14/12.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_